

Bulletin d'inscription dans l'Archiconfrérie du Très saint Rosaire

- Soit écrire à la main (lisiblement et en lettres MAJUSCULES) renvoyer à :
Couvent de La Haye-aux-Bonshommes,
49240 AVRILLÉ
FRANCE
- Soit remplir le bulletin en format PDF et le renvoyer à l'adresse courriel confraternitas.rosarii@gmail.com

Nota : Aux membres de la Confrérie nous envoyons gratuitement chaque année la *Lettre aux Confrères du Rosaire* et la *Lettre aux amis* du Couvent. Si vous changez d'adresse, merci de nous l'indiquer.

M. Mme Mlle (cocher la case correspondante)

Prénom de baptême : _____

Nom de famille : _____

Adresse complète : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

demande à être inscrit à la Confrérie du Rosaire dans le registre spécial du couvent de la Haye-aux-Bonshommes.

Fait à :

le :

Signature :

LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE



Les conditions d'inscription sont les suivantes

1. Être un catholique baptisé.
2. Dire les 15 dizaines du rosaire au moins une fois par semaine en les méditant. Cela signifie seulement 5 dizaines par jour, mais il faut dire les 15 mystères (Joyeux, Douloureux et Glorieux) sur une période d'une semaine. Le nombre minimum de chapelets est donc de trois par semaine.
3. Posséder un chapelet « rosarié », selon la bénédiction du rituel (*Benedictio coronarum sacratissimi Rosarii B.M.V.* - Rituale romanum Appendix no. 35). Elle peut être donnée par n'importe quel prêtre.
4. Aucune règle n'oblige sous peine de péché.
5. Il n'y a pas de cérémonie obligatoire, il suffit de remettre le formulaire d'adhésion.

Les grâces que vous recevez sont trop nombreuses pour être énumérées ici, mais en voici quelques-unes :

1. Pendant votre vie et après votre mort, vous participez à toutes les prières, messes, pénitences et bonnes œuvres de la grande famille dominicaine.
2. Indulgence de 100 ans et 100 quarantaines (1 quarantaine = 40 jours), une fois par jour, pour les membres qui portent pieusement un chapelet sur eux.
3. Plus de 30 papes ont accordé à la Confraternité des indulgences spéciales, dont certaines sont énumérées dans la Constitution *Diuturni temporis* du Pape Léon XIII, 5 septembre 1898.
4. Naturellement, un rosaire médité profite à l'âme, indépendamment de l'appartenance à la Confraternité. Néanmoins, le plus grand pouvoir du rosaire se trouve au sein de la Confrérie, tel qu'il nous est donné par la Sainte Mère l'Église dans toutes ses indulgences.
5. Pour plus d'informations, voir la brochure de la Confraternité.

Les formulaires d'adhésion se trouvent au dos de ce dépliant. Veillez à ce qu'ils soient entièrement remplis et signés. Une personne par formulaire, s'il vous plaît. Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas de nous en informer.

Pour recevoir la lettre annuelle par courriel, veuillez nous communiquer votre adresse électronique si possible. Cela permettrait d'économiser des frais d'envoi. Les frais d'affranchissement sont de plus en plus élevés. Si ce n'est pas possible, l'adresse suffit.

Enfin vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription et la brochure de la Confrérie sur le site Dominicainsavrillé.fr.